MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DLP - 9 - 9 - 87036318 I.S.S.N. 0758-2074

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CÉDEX

ABONNEMENT ANNUEL : 140 F Régisseur Recettes D.H.A.F. CCP DIJON 3500 28 D

☎ 80.22.19.38 EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 23 - 3 septembre 1987

> COLZA
> Dès le semis : *mise en place des cuvettes*
> Dès le début de la levée : *surveiller les altises (morsures)*
>
> CEREALES : Information désherbage

C O L Z A

Les semis sont en cours actuellement.

GROSSES ALTISES

- Les cuvettes jaunes sont à mettre en place dès le semis, afin de suivre les arrivées d'insectes sur la parcelle.
- Les colzas sont sensibles aux morsures d'altises jusqu'au stade 2 feuilles vraies ; bien surveiller les cultures jusqu'à ce stade, surtout en cas de levées irrégulières ou de développement lent de la végétation.
- Une intervention insecticide se justifie en présence de morsures touchant un pied sur 3 ou 4. Les produits utilisables figurent dans la fiche couleur jointe au bulletin précédent.

LIMACES

- Commencer la surveillance très tôt. On pourra déceler leur présence en plaçant des microgranulés anti-limaces sous des abris : tuiles, sacs. . .
- Spécialités utilisables : Mesurol anti-limaces 3 kg/ha
  granulés à base de *métaldéhyde* - 15-30 kg/ha.
- **Bien répartir ces produits** ; éviter des "petits tas" qui peuvent provoquer des mortalités de gibier.

FICHE COULEUR RAVAGEUR : Correction

Dans la fiche couleur jointe au bulletin précédent, faire la correction suivante : Remplacer COUNTER 2 G par COUNTER PLUS (5ème ligne du tableau).

C E R E A L E S

DESHERBAGE D'AUTOMNE

Bien adapté aux conditions de semis précoce derrière un précédent salissant, et aux conditions de portance ultérieure du sol aléatoires, le désherbage d'automne, en prélevée ou post-levée très précoce présente avant tout un caractère de traitement d'assurance, ce qui suppose une bonne connaissance de la flore habituelle de la parcelle.

P.137

© Service Régional de la Protection des Végétaux 1986. Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation

Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ - Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

La réussite sera d'autant meilleure que l'on réunira les conditions suivantes :

- intervention en bonnes conditions, produit approprié à la situation (flore, sensibilités variétales) dose adaptée au type de sol, bon réglage du pulvérisateur
- semis sur un lit de semences bien préparé avec une profondeur de semis correcte
- conditions météorologiques favorables, la sécheresse exposant à une mauvaise efficacité de fortes pluies pouvant entraîner une phytotoxicité.

Pour le choix du produit, se reporter au dépliant ITCF-INRA-SPV.

A noter en nouveauté l'autorisation du Quartz (500 g/l de diflufenican) essentiellement anti-dicotylédones utilisable sur blé tendre à 0,3 l/ha en prélevée ou post-levée avec un spectre d'action sur dicotylédones assez large mais irrégulier sur renouées et sans action sur le gaillet. Présente également une action antigraminées intéressante notamment sur agrostis, paturin et vulpin,action faible sur folle avoine et ray-grass ; demande un complément antigraminées.

QUELQUES PARTICULARITES DE CERTAINS DESHERBANTS :

Repousses de colza : CENT 7, GLEAN T ou TRILIXON, WINNER permettent de lutter efficacement dès l'automne avant que la concurrence ne s'exerce.

Repousses de tournesol : GLEAN T ou TRILIXON, WINNER assurent un bon contrôle dès l'automne. CENT 7, appliqué à l'automne, permet un contrôle des levées de printemps ainsi qu'ALLIE et HARMONY M (produits antidicotylédones et post-levée appliqués en sortie d'hiver). Une lutte curative contre cette mauvaise herbe est aussi possible plus tardivement avec des produits associant une hormone et le clopyralid (LONPAR, SATURNAL, ZARGON, SEPPIC MMD. . .).

Parcelle infestée d'ombellifères : Bonne efficacité du GLEAN T ou TRILIXON, ainsi que de tous les autres produits à base de sulfonylurées (ALLIE, HARMONY M).

Sur prêle : La lutte contre cette adventice doit s'envisager le plus souvent possible dans le cadre de la rotation. Bonne action limitante de GLEAN T ou TRILIXON notamment avec une préparation comportant un labour ; action limitante de MEGA PLUS quelquefois observée.

Sur folle avoine et avoine à chapelet : Bonne action de MEGA PLUS dès l'automne.

Sur liseron : Mises à part les applications tardives de 2,4 D en fin montaison, bonne action de MEGA PLUS dès l'automne et de STARANE 200 à 1,25 l au printemps.

Sur rumex : Bonne action de STARANE 200 à 1,5 l/ha et d'ALLIE à 40 g/ha.

Sur chardon : Mises à part les applications d'hormones de mi à fin montaison, utilisation possible au stade 2 noeuds d'ALLIE à 40 g/ha.

*

* *